

REFERENCE

Protection des Hommes au travail

EPI connectés, la nouvelle tendance de protection

P. 4

Zoom sur

Cepovett

P. 9

Affaires publiques

Les dernières
infos sur la réglementation

P. 11

Infos SYNAMAP

Les actualités du syndicat

P. 12

En bref

Les infos du marché de
la prévention et de la protection

P. 16

4 | A la une EPI connectés, la nouvelle tendance de protection



9 | Zoom sur CEPOVETT, fabricant de vêtements de protection



11 | Affaires publiques

Nouveau règlement EPI
Publication des premières guidelines
de la Commission européenne

Les nouvelles normes introduites

12 | Infos SYNAMAP

Nouveau site Internet JLF Pro

Forum des Pros 2017 de DomPro et EPI
Center : l'innovation au rendez-vous !

Les nouveaux adhérents du SYNAMAP

13 | Produits et solutions



16 | En bref

Risques professionnels : les actualités

Livre blanc sur les textiles intelligents
Un outil d'aide pour les PME et les TPE

Les journées de la construction CAPEB
2017

Edito

Le salon "Expoprotection" de 2016, qui a constitué une édition record, tant en nombre d'exposants, de mètres carrés loués, qu'en matière de visitorat, témoigne de l'intérêt croissant que suscitent les problématiques liées au domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Ce dynamisme a été largement soutenu par les adhérents du SYNAMAP qui se sont déplacés en nombre, et je les en remercie.

Ces adhérents, chaque mois plus nombreux, ont, forts de leur expertise, su montrer leur capacité à innover dans le respect des référentiels techniques les plus exigeants.

De fait, comme vous le découvrirez à la lecture de "Référence", la prise en compte des avancées technologiques, la connaissance des marchés et des attentes des utilisateurs permettent aux adhérents du SYNAMAP la conception d'équipements "intelligents", connectés de nature à assurer une sécurité toujours plus grande, un port des EPI "suivi", et un confort accru.

Dans le même temps, l'année en cours s'annonce comme un moment charnière pour notre champ économique, la publication du futur "Règlement EPI" ayant créé de nombreuses incertitudes (cf. les guidelines de ce numéro).

A ce titre, sachez que le SYNAMAP et l'ESF poursuivent leurs actions de communication et de lobbying sur ces sujets, afin de limiter les conséquences économiques que la nouvelle réglementation européenne ne manquera malheureusement pas de faire peser sur les acteurs de nos marchés.

Bonne lecture à toutes et à tous...

Renaud Derbin
Président du SYNAMAP
Président de l'ESF

EPI connectés, la nouvelle tendance de protection



Le marché des EPI est très dynamique et innovant. Ces dernières années, de réelles avancées technologiques ont été réalisées pour offrir des produits toujours plus efficaces, esthétiques et confortables. Les fabricants d'EPI suivent de près les attentes des utilisateurs et développent ou intègrent des technologies qui peuvent améliorer les systèmes de protection.

Grande tendance du moment, les objets connectés ont bel et bien contaminé les équipements de protection individuelle !

En effet, la plupart des fabricants d'EPI travaillent sur la production d'EPI connectés. Certains sont déjà proposés aux utilisateurs, d'autres sont encore en phase d'études et de conception.

Les avantages que représentent ces nouveaux produits sont considérables pour la prévention des risques professionnels et pour l'amélioration de la protection. La sécurité des travailleurs sera incontestablement renforcée.

Les nouveaux dispositifs proposés permettent à la fois de mieux prévenir les risques avec une meilleure détection des dangers et de mieux réagir aux accidents, types chutes, en alertant automatiquement les responsables. Avec, par exemple, le système

anti-collision de la société T2S, ELEKSEN™ SiteGuard. C'est un système d'alerte présent à la fois sur les véhicules et sur les vêtements EPI portés par les opérateurs. Quand le travailleur est trop proche de la machine, une alerte visuelle et sonore se déclenche sur son vêtement et dans la cabine du véhicule. La zone de danger étant personnalisable, ce système s'adapte à tous les chantiers. Ou encore l'ATI-201GPS, dispositif d'assistance au travailleur isolé, proposé par la société Attendance, qui intègre les fonctions de détection de perte de verticalité et d'absence de mouvement avec transmission de la position. En cas de chute, des SMS sont envoyés aux responsables et des appels téléphoniques sont déclenchés. Un équipement idéal pour les travailleurs en déplacement, dans les secteurs de la maintenance, de l'environnement, du transport, des

des soins ou infrastructures.

Les objets connectés permettent également d'optimiser le port des EPI. En effet, les nouvelles solutions mises sur le marché peuvent désormais contrôler que les travailleurs sont bien munis de leurs EPI, en détectant leur présence, ou encore aider les salariés à porter les EPI adaptés à leur environnement de travail. C'est ce que propose, entre autres, la société Kratos Safety avec K-S.ONE, une application web de gestion et de suivi des EPI. Parmi ses nombreuses fonctionnalités, il permet à l'utilisateur d'afficher les informations d'identification du produit et d'accéder à sa notice d'utilisation. Quant à la société utilisatrice, elle peut enregistrer ses EPI, gérer son parc d'EPI et avoir une vue d'ensemble du statut de chacun de ses EPI.

Un autre avantage incontestable des EPI connectés, c'est la possibilité d'intégrer une fonctionnalité pour le suivi de la périodicité de contrôle et de maintenance des EPI. Les entreprises pourront ainsi avoir des recommandations et des conseils : *quels EPI doivent être vérifiés et quand ? Etc.* Car, rappelons-le, certains EPI doivent être contrôlés régulièrement au titre de leur efficacité et

maintenus en état de conformité., comme par exemple les appareils de protection respiratoire. Il s'agit d'une obligation de vérification mentionnée par le code du travail.

Chaque EPI qui dispose de cette nouvelle technologie ne perd pas en efficacité, bien au contraire ! Il s'agit d'un avantage supplémentaire qui optimise les caractéristiques techniques de ces protections.

Il est toutefois important de rappeler que pour garantir une sécurité optimale, on ne peut pas se reposer uniquement sur cette nouvelle technologie, même s'ils sont très performants. Une bonne maîtrise des risques est indispensable. Il faut respecter les règles de sécurité, identifier les risques encourus, et bien évidemment, porter des équipements de protection individuelle adaptés aux situations de travail. Les EPI connectés améliorent considérablement la protection mais ne peuvent pas se substituer à un plan de prévention précis.

Interview

Martial BOUVIN, Expert Technique et Réglementaire 3M France

“

Quels sont les nouveaux services proposés par les EPI connectés ?

Au niveau des nouveautés, un outil visant à optimiser l'entretien et l'inspection des EPI et contribuer à l'implication des salariés dans leur protection au quotidien a été développé. Cette solution informatique permet d'identifier les protections (Puces RFID, codes-barres ou autres) et d'y associer des échéanciers d'entretien, inspection, nettoyage, de la documentation ainsi que des liens vers de points de sensibilisation/formation.

Les utilisateurs sont-ils réellement prêts à utiliser ces nouveaux produits ? S'agit-il d'un réel besoin de leur part ? Ou s'agit-il d'un suivi de tendance ?

La réponse n'est pas aisée car elle dépend du niveau d'engagement des salariés dans la prévention au quotidien. Aussi, un industriel déjà bien engagé dans des actions de prévention régulières des salariés n'aura aucune difficulté à s'approprier cet outil. Pour d'autres industriels, l'outil sera un des éléments qui permettra d'initier cette évolution autour de la prévention des risques. Une présentation de cet outil a été réalisée dernièrement et de nombreux industriels ont souhaité être associés à la phase de test en Europe. Un d'entre eux a déjà mis en œuvre, avec notre aide, une implication des opérationnels chaque semaine dans l'entretien des EPI avec des résultats très probants sur le niveau de sécurité de l'atelier concerné ainsi que sur la consommation des EPI.

Quelle place accordez-vous aux EPI connectés dans votre politique de Recherche & développement ? S'agit-il d'une vraie priorité ?

On parle beaucoup des EPI connectés ces dernières années, mais 3M a depuis bien longtemps investi dans ce type de développement. En effet des EPI connectés 3M sont commercialisés depuis de nombreuses années, la gamme 3M PELTOR intègre des casques de protection auditive dits "communicant" avec des fonctions radio, bluetooth et autres. Ce n'est donc pas une priorité mais plutôt la continuité des efforts pour innover.

Quand allez-vous lancer vos nouveautés ? Et pour quels types de protection ?

Cette nouvelle solution a déjà été lancée aux Etats Unis. Toutes les protections sont concernées, nous ne nous cantonnons pas à un métier, à un type de protection, mais souhaitons réellement voir évoluer la gestion des EPI au quotidien pour les salariés. Nous savons que l'engagement des salariés au quotidien est un long processus de prévention. Toutes les solutions qui fonctionnent sont toujours les biens venues surtout lorsqu'elles permettent de réduire les risques sur le lieu de travail et de faciliter la gestion de son parc d'EPI.

”



Les "EPI connectés" des adhérents du SYNAMAP

Les adhérents du SYNAMAP, dont l'expertise EPI est largement reconnue, se sont, ces dernières années, investis pleinement dans l'innovation pour proposer des produits et des solutions de protection toujours plus efficaces et confortables. La modernité et le développement de nouvelles technologies sont parfaitement intégrés dans leur processus de conception de produits. Certains d'entre eux proposent déjà des EPI connectés aux utilisateurs.

AJUVA Safety "S.T.R.[®] Système de Traçabilité Rapide"

Le **S.T.R.[®]** est une plaquette d'identification muni d'un QR Code. En la scannant avec une simple application Flash code d'un smartphone ou une tablette il permet de fournir en instantanée à l'intervenant (bureau de contrôle, utilisateur, installateur), toutes les informations techniques relatives au dispositif d'ancrage (notice de pose, dossier technique, DOE, schéma de principe, photos d'installation...).

Le **S.T.R.[®]** permet aux maîtrises d'ouvrage d'optimiser la gestion des maintenances annuelles par l'affichage et l'enregistrement des dates d'intervention (installation, mise en service, dernière et prochaine maintenance).

Ce nouveau système d'identification et de traçabilité exclusif aux dispositifs d'ancrage AJUVA, répond aux exigences de la nouvelle norme EN795:2012 concernant l'identification et la documentation relatives aux dispositifs d'ancrage.

L'application web du **S.T.R.[®]** permet d'actualiser à tout moment et en temps réel les informations relatives à une installation même lorsque le matériel est livré et/ ou installé par Ajuva Safety.



ATTENDANCE "ATI-201 GPS, boîtier connecté qui protège les salariés isolés"

L'**ATI-201GPS**, encore dénommé myPTI[®], est un dispositif d'assistance au travailleur isolé qui bénéficie des plus récentes avancées technologiques en matière de miniaturisation et d'innovation.

Il intègre les fonctions de détection de perte de verticalité et d'absence de mouvement avec transmission de la position en cas d'alerte.

C'est l'équipement idéal pour les travailleurs en déplacement, dans les secteurs de la maintenance, de l'environnement, du transport, des soins ou infrastructures.

Boîtier d'alerte connecté, miniaturisé, étanche et économique, il signale automatiquement, par le réseau GSM, une situation d'urgence : détection de chute, de perte de verticalité, ou de diminution de mouvements...

Le boîtier envoie alors des SMS indiquant le lieu et déclenche des appels téléphoniques en cascade aux responsables de l'entreprise ou de la société de télésurveillance.

L'**ATI-201GPS** permet d'assurer la sécurité de travailleurs isolés nomades ou sédentaires.



Honeywell "La Safety Card"

La **Safety Card** est un système portable de détection du gaz et de surveillance de la qualité de l'air de la taille d'une carte de crédit. Elle offre aux travailleurs industriels un niveau de protection amélioré grâce à la surveillance des polluants nocifs.

En utilisant la connectivité Bluetooth, elle permet à l'utilisateur d'utiliser des données provenant de capteurs et de surveiller l'exposition aux gaz dans l'environnement de travail pour assurer une protection de la santé, de la sécurité et de la vie



La Safety Card détient un certain nombre de caractéristiques importantes. Elle propose une connectivité sans fil avec les smartphones et le cloud, ce qui permet aux responsables de la sécurité de collecter des données importantes sur les expositions en temps réel. Sa petite taille (le format d'une carte de crédit de 4 mm d'épaisseur seulement) facilite son intégration dans un vêtement. Elle est spécifique à chaque utilisateur, elle pourrait donc potentiellement inclure des éléments de sécurité et un contrôle d'accès. Sa surveillance de la qualité de l'air et sa détection basse puissance, fiable et multi-capteurs couvrent quatre gaz – CO, H2S, NOx and O2.

"K-S.ONE, application de gestion et de suivi des EPI"

K-S.ONE, une application web à la fois complète et simple d'utilisation, disponible sur smartphone, tablette et ordinateur, pour faciliter la gestion et le suivi des EPI. L'application ne nécessite pas d'installation, il suffit de posséder de l'un de ces appareils, équipé d'un lecteur de QR code, et de scanner le QR code présent sur l'étiquette d'identification du produit.

En quelques clics, **K-S.ONE** permet, entre autres :

- À l'utilisateur : d'afficher les informations d'identification du produit, d'accéder à sa notice d'utilisation, ainsi qu'à sa déclaration de conformité personnalisée, d'enregistrer les EPI qui lui ont été attribués, de déterminer la fréquence des vérifications périodiques (3/6/9/12 mois) de ses EPI, etc.
- À la société utilisatrice : d'enregistrer ses EPI et de gérer leur affectation, de gérer son parc d'EPI, d'avoir une vue d'ensemble du statut de chacun de ces EPI, etc.

• Au contrôleur (agrée par KRATOS SAFETY) : d'avoir une vue d'ensemble du parc des EPI contrôlés, d'avoir à disposition tous les documents nécessaires au contrôle et à la maintenance des produits, etc.

K-S.ONE est l'un des outils de gestion des EPI les plus simples et performants du marché, qui vous permet réellement de gagner du temps et d'optimiser vos performances.

Le lancement de l'application est prévu courant 2^{ème} semestre 2017.



Axe Environnement

"Projet Key-P, détection du port des EPI"

Le **projet Key-P** prévoit d'intégrer des puces RFID dans les EPI pour détecter leur présence sur l'opérateur. Ce système a été conçu pour le domaine agricole, plus précisément pour les utilisateurs de produits phytosanitaires.

Fonctionnement du **projet Key-P** :

- Détecte l'opérateur.
- Identifie les Tags RFID sur les différents EPI.
- Alerte en cas d'absence d'un ou de plusieurs EPI.
- Alimente un poste de travail ou un sas d'ouverture quand l'opérateur et l'ensemble des EPI sont détectés.

L'objectif du **projet Key-P** est de s'assurer que le salarié travaille en toute sécurité sur son poste de travail, puisque tous ses EPI auront été détectés avant la prise de poste.

Avec le **projet Key-P**, chaque EPI (gants, lunettes, masques, combinaison, etc.) est équipé d'une puce RFID. Un boîtier connecté, placé sur la porte d'accès du local des produits phytosanitaires, détecte la présence des EPI et réalise une check-list électronique. Un SMS d'alerte est envoyé au chef d'exploitation si un ou plusieurs EPI sont absents et l'ouverture de la porte est impossible. Le système est également adapté à d'autres secteurs comme l'industrie ou le BTP.



Lemaitre Sécurité

"Des chaussures intelligentes aux applications multiples"

Lemaitre Sécurité collabore avec Rcup, marque de la startup Wercup, pour développer des **chaussures intelligentes** aux applications multiples et offrir ainsi plus de prévention et plus de protection.

Les pistes sur lesquelles travaillent Rcup et Lemaitre sont multiples et visent à proposer une véritable assistance digitale pour accompagner le travailleur tout au long de sa journée. Il ne s'agit pas simplement de géolocalisation ou de contrôler la verticalité du porteur de la chaussure, mais bien d'être un assistant de bien-être au travail, de sécurité, voire de tâches à effectuer !

L'électronique intégrée dans la semelle, peut collecter des informations et recevoir des signaux, envoyer des informations et émettre des vibrations d'alerte aux porteurs. Son autonomie est à l'étude pour correspondre à la durée de vie moyenne d'une chaussure, soit environ une année complète.

Une application de type "Activity Tracker" sera dédiée à la collecte de paramètre concernant l'hygiène, la santé et la prévention pour plus de bien-être.

Une autre application de type "Command by Motion" pourra, par exemple, déclencher à distance une commande d'automate, fréquente dans une journée, afin d'économiser le nombre des pas effectués dans cette journée et garder les mains libres. "Command by Motion" permet de transformer la chaussure en véritable outil de travail.



"left/RIGHT Wireless World, protection auditive connectée"

Avec la protection auditive connectée left/RIGHT Wireless World, les travailleurs restent désormais totalement connectés au monde extérieur. Plus de risque de perdre les avantages de leur protection auditive pour prendre un appel ou communiquer. De plus, grâce aux fonctionnalités avancées de ces systèmes MSA, ils peuvent bénéficier d'une transmission audio de haute qualité.

Caractéristiques de la gamme left/RIGHT Wireless World :

- Port et confort optimaux : coquilles adaptées à la forme et au positionnement de chaque oreille.
- Connectivité Bluetooth sans fil pour connecter des téléphones mobiles, smartphones ou radios Bluetooth.
- Microphone flexible neutraliseur de bruit avec position de parking.
- Messages multilingues (23 langues dont Français) pour naviguer dans le menu sans difficulté.

- Réglage du volume avec limitation sécurisée du volume maximum sous les seuils dangereux pour vos oreilles.
- Gestion des priorités pour les appels entrants.
- Version Dual disponible avec radio FM et restitution des sons environnants en fonction du niveau sonore (cut-off).
- Versions casque et version coquilles pour montage sur casques de chantier.



T2S

"ELEKSEN™ SiteGuard, système anti-collision"

T2S a imaginé et développé une solution transformant un vêtement EPI en vêtement connecté. Cette innovation a été réalisée suite au constat suivant : "en dépit du développement d'EPI de plus en plus performants, nos clients continuent de vivre des accidents sur leurs chantiers, aux conséquences parfois dramatiques. Que ce soit au coeur d'entrepôts ou sur des chantiers extérieurs, il y a une forte concentration d'hommes et de machines dans des espaces parfois très limités. Avec, par exemple, des travailleurs trop proches de la machine et/ou présents dans l'angle mort."

ELEKSEN™ SiteGuard est un système d'alerte présent à la fois sur les véhicules et sur les vêtements EPI portés par les opérateurs. Le système est passif, c'est-à-dire qu'il est en veille permanente sans qu'aucun armement ne soit nécessaire pour sa mise en route par le porteur. Celui-ci reste ainsi sécurisé à partir du moment où il porte son vêtement EPI.

Quand le travailleur équipé de vêtements incorporant **ELEKSEN™ SiteGuard** est trop proche de la machine (zone de danger personnalisable), une alerte visuelle et sonore se déclenche dans la cabine du véhicule à destination du conducteur et sur le vêtement équipé de l'**ELEKSEN™ SiteGuard** à destination du porteur.

Le système **ELEKSEN™ SiteGuard** est personnalisable. Lors de son installation sur le véhicule, une zone de détection est à définir autour de l'engin et le système se déclenche lorsqu'un travailleur s'introduit dans cette zone.

Enfin, avec tous les vêtements équipés d'une technologie **ELEKSEN™**, les utilisateurs pourront profiter d'un système LED performant rendant visible à 400 mètres. Rechargeable en Micro USB en 5 heures, il offre une autonomie de 16 heures. Le tout, lavable 12 fois en machine. Une solution supplémentaire pour vous mettre en sécurité lors des chantiers de nuit.

CEPOVETT,

fabricant de vêtements de protection

Fondé en 1948, CEPOVETT est un groupe industriel français, leader sur le marché du vêtement professionnel en Europe. Pionnier dans la vente de solutions textiles au service des entreprises, des artisans aux grands comptes, CEPOVETT habilite chaque année près d'un million de collaborateurs sur le lieu de travail.

Premier confectionneur de vêtements professionnels en France, le groupe CEPOVETT dispose d'une organisation multi-sites et de moyens de production fournissant des vêtements éco-socio responsables. Ses entités françaises commercialisent une offre globale de vêtements professionnels : vêtements de travail, vêtements de protection, vêtements d'image et uniformes pour l'entreprise. CEPOVETT se développe avec succès grâce à une stratégie astucieuse de croissance externe. L'entreprise compte 250 collaborateurs en France, dispose de cinq sites et de deux plateformes logistiques sur le territoire national, soit près de 33 000 m² de stockage pour plus de sept millions d'articles expédiés chaque année dans une centaine de pays à travers le monde. CEPOVETT détient également ses propres usines au Maghreb et à Madagascar, ce qui lui apporte une grande flexibilité et beaucoup de réactivité.

La qualité et le savoir-faire, des valeurs sûres

CEPOVETT s'impose aujourd'hui comme le leader du vestiaire d'entreprise, en proposant une gamme complète de vêtements de protection adaptés aux situations professionnelles dangereuses et aux différents risques encourus (électriques, thermiques, antistatiques, chimiques, explosifs, radioactifs, etc.). Une position acquise grâce à une politique de qualité de production intransigeante, tant pour la sécurité des utilisateurs, que pour l'image institutionnelle de ses clients.

Rappelons qu'un vêtement de protection est difficile à produire car il doit respecter des critères précis en termes de technicité, d'ergonomie, de résistance et de sécurité. Mais la rigueur de l'entreprise et sa recherche permanente dans l'innovation lui permettent de maîtriser tous ces aspects et de proposer des produits fiables.

De plus, CEPOVETT gère la totalité des étapes de conception de ses produits, du développement technique à la fabrication sur les chaînes de production. Avec ce contrôle minutieux, l'entreprise propose ainsi des produits qui répondent parfaitement aux besoins des utilisateurs.

Une éco-entreprise !

"Produire pour protéger" est le fondement même de l'entreprise. En effet, CEPOVETT protège l'homme au travail avec ses produits mais protège également l'environnement avec la mise en place d'une

"Notre modèle industriel intègre enjeux éthiques et performance économique"

Gaël Vanneuville,
Directeur Général groupe CEPOVETT

politique de responsabilité environnementale dans son processus de fabrication. "Nous essayons de préconiser toujours plus de matières alternatives et éthiques, y compris dans nos vêtements EPI " souligne Marie Blanchard, directrice marketing du Groupe. Au sein du bureau d'étude intégré, stylistes, designers et experts techniques préparent les premiers croquis, patronages et prototypes nécessaires à la création d'un vêtement professionnel. Ne seront utilisées que les matières nécessaires, sans gaspiller de tissus. Des choix optimisés selon des critères sécuritaires, économiques, écologiques et sociaux afin de fournir un produit de qualité, adapté aux besoins du client, tout en respectant l'environnement. Son modèle industriel intègre enjeux éthiques et performances économiques. D'où une analyse du cycle de vie produit qui vise à mesurer et réduire ses impacts environnementaux, et la proposition de matières alternatives, écologiquement responsables. Cette démarche fait aujourd'hui le succès et la signature de l'ensemble des marques du groupe CEPOVETT.

CEPOVETT

NOTRE MÉTIER. HABILLER LE VÔTRE

En bref

N°1 français du vêtement professionnel.

7 millions de pièces expédiées par an.

80 % des pays livrés en 24h.

100 pays livrés dans le monde.

Plus de 200 clients grands comptes et distributeurs (SNCF, Air France, Sodexo, AccorHotels, Europcar, Ville de Paris, Orange, SPIE, ...).



Cepovett

150 ancienne Route de Beaujeu
BP 421 - Gleizé
69653 Villefranche-sur-Saône Cedex

Tél. : 04 74 62 47 00
Email : contact@cepovett.com
Internet : www.cepovett.com

Nouvelle gamme Fluo Advanced Haute Visibilité EN ISO 20471 : "Résistance et légèreté"

Le **nouvel ensemble Fluo Advanced** s'inscrit dans l'engagement de Cepovett en faveur du vêtement éco-socio responsable. Réalisé en tissu français composé de 30% de coton bio équitable et de 70% polyester recyclé, il répond aux contraintes de sécurité mais aussi de légèreté et de robustesse exigées par les travailleurs sur chantier.

La résistance du tissu, notamment à la déchirure amorcée, correspond à un tissu plus lourd grâce à l'armure "ripstop", une technique de tissage qui utilise un renforcement spécial. Les fils de renfort sont entrelacés à intervalles réguliers entre 5 à 8 millimètres. L'armure ripstop se caractérise par un effet de quadrillage.

Le pantalon et le blouson Fluo Advanced intègrent également une coupe et des détails ergonomiques, comme le soufflet dorsal en maille respirante, ou la ceinture auto-ajustable qui accompagne les mouvements du corps, pour s'adapter à la morphologie du porteur. Les bandes rétro réfléchissantes segmentées, thermocollées, apportent une grande souplesse au vêtement.



Nouvelle gamme Multirisques Kolor shield : image et sécurité

Présentée en nouveauté 2017, la gamme Kolor Shield multirisques joue le bicolore, associant ainsi look et multi-protection (protection chaleur et flamme, soudeur, antistatique, protection chimique et arc électrique).



Jean Multirisques, une première en France !

Look tendance du jean associé à une protection flamme, antistatique et arc électrique, c'est le pari réussi de Cepovett. Confortable et élégant, ce denim en tissu prélavé est idéal pour les métiers du facility management : infrastructures réseaux, transport et télécommunication, maintenance multi-techniques et multi-services.



Nouveau règlement EPI

Publication des premières guidelines de la Commission européenne

Le 20 mars dernier, la Commission européenne a publié sur son site internet un premier document d'interprétation concernant le nouveau règlement européen n° 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle.

Ce document apporte des précisions concernant certains articles du règlement :

Mise sur le marché / mise à disposition sur le marché (articles 3(2) et (3), 7, 8, 9, 10).
La "mise sur le marché" est la première introduction d'un produit sur le marché. Seuls les fabricants ou importateurs sont habilités à fournir pour la première fois un produit à un distributeur ou à un utilisateur final. Tout transfert ultérieur par exemple, d'un distributeur à un utilisateur final est une "mise à disposition".

Obligations du fabricant : numéro de type, lot, série (article 8(5))

L'élément d'identification utilisé doit avoir un lien clair avec la documentation pertinente démontrant la conformité du type de produit. Il revient au fabricant de décider si chaque produit doit être identifié individuellement ou si l'indication d'un numéro de lot/type suffit.

Obligations du fabricant : nom et adresse sur le produit (article 8(6))

L'adresse postale à indiquer est celle à laquelle le fabricant peut être contacté, ce n'est pas nécessairement l'adresse à laquelle le fabricant est établi. Il peut s'agir de l'adresse du mandataire, du service clientèle.

Instructions et informations fournies par le fabricant (article 8.7)

En principe, chaque produit doit être accompagné des instructions et informations requises à l'annexe II 1.4. Les informations liées à la sécurité du produit doivent être fournies sous format papier. L'intégralité des instructions n'a pas à être fournie sous format papier, un format électronique ou tout autre format de stockage de données

est possible. Lorsque plusieurs produits identiques sont regroupés sous un même emballage, il est suffisant que l'unité d'expédition soit accompagnée d'un jeu d'instructions. Si un acteur économique de la chaîne de distribution vend ces produits individuellement, il doit s'assurer que chaque produit est accompagné des dites instructions et informations.

Déclaration UE de conformité (article 15)

- **Pour des EPI mis sur le marché avant le 21 avril 2018**, la déclaration CE de conformité doit faire référence à l'ancienne directive.

- **Les EPI mis sur le marché pendant la période transitoire (21 avril 2018 - 21 avril 2019)** peuvent être accompagnés soit d'une déclaration CE de conformité (conforme à l'ancienne directive) ou d'une déclaration UE de conformité (conforme au nouveau règlement).

Les produits présents dans la chaîne de distribution avant le 21 avril 2019 peuvent continuer à être mis à disposition avec une déclaration CE de conformité.

- **Pour les produits mis sur le marché après le 21 avril 2019**, la déclaration UE de conformité doit être conforme au nouveau règlement.

Période transitoire (pour les organismes notifiés)

Les organismes notifiés sont autorisés à délivrer des attestations d'examen UE de type sur la base du nouveau règlement avant le 21 avril 2018 pour des produits mis sur le marché après cette date.

Période transitoire (pour les fabricants)

Des produits conformes à l'ancienne directive peuvent être mis sur le marché avant le 21 avril 2019, les produits déjà présents dans la chaîne de distribution à cette date peuvent continuer à être commercialisés après le 21 avril 2019.

Pour accéder à ce document :

<http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/22106>

Actualités

Les nouvelles normes introduites (par rapport à la liste précédente de septembre 2016) :

- **EN ISO 374-1:2016 Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 1** : Terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques (ISO 374-1:2016) – remplace la norme EN 374-1:2003.

Date de cessation de la présomption de conformité de la norme EN 374-1:2003 = 31 mai 2017.

- **EN ISO 374-5:2016 Gants de protection contre les micro-organismes - Partie 5** : Terminologie et exigences de performance pour des risques par des micro-organismes (ISO 374-5:2016).

- **EN 388:2016 Gants de protection contre les risques mécaniques** : Remplace la norme EN 388:2003.

Date de cessation de la présomption de conformité de la norme EN 388:2003 = 31 mai 2017.

- **EN 892:2012+A1:2016 Équipement d'alpinisme et d'escalade - Cordes dynamiques** : Exigences de sécurité et méthodes d'essai - remplace la norme EN 892:2012.

Date de cessation de la présomption de conformité de la norme EN 892:2012 = 31 mai 2017.

- **EN ISO 9151:2016 Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes** : Détermination de la transmission de chaleur à l'exposition d'une flamme (ISO 9151:2016) – remplace la norme EN 367:1992.

Date de cessation de la présomption de conformité de la norme EN 367:1992 = 30 juin 2017.

- **EN 12277:2015 Équipement d'alpinisme et d'escalade - Harnais** : Exigences de sécurité et méthodes d'essai - remplace la norme EN 12277:2007.

Date de cessation de la présomption de conformité de la norme EN 1227:2007 = 31 mai 2017.

Rappel concernant la portée des normes révisées :

Les produits fabriqués conformément à l'ancien certificat peuvent continuer de bénéficier de la conformité aux exigences essentielles et peuvent continuer à être mis sur le marché jusqu'à la fin de la validité des certificats correspondants délivrés par les organismes notifiés.



Infos SYNAMAP

Evolution

Nouveau site Internet JLF Pro !

Le site JLF Pro est conçu pour répondre aux demandes croissantes de renseignements, d'aides techniques de la part des utilisateurs finaux et de la force de vente de ses distributeurs. Il s'adapte donc à tous les supports (ordinateurs, tablettes, téléphones) et permet à la force de vente des distributeurs de la marque JLF PRO de se connecter en situation de mobilité pour consulter les différentes informations produits.

Ce site permet de fluidifier les échanges entre la marque, les distributeurs et les clients finaux avec :

- un accès à l'ensemble des fiches produits et fiches de sécurité actualisées simple et centralisé ;
- la possibilité de télécharger photos et vidéos des produits ;
- un accès simplifié aux produits par problématique et par secteurs d'activités.

De nouveaux services sont également proposés aux clients :

- un module dédié à la prescription

personnalisée a été mis en place. Le client peut répondre à quelques questions concernant son domaine d'activité, ses problématiques. Les produits les mieux adaptés à ses besoins lui sont suggérés.

- un chat installé directement sur le site permet de communiquer en temps réel avec un vendeur pour obtenir des précisions sur les produits.

Et enfin, le site propose 4 langues pour s'adresser plus facilement aux clients étrangers : français, anglais, espagnol, allemand.



Evènement

Forum des Pros 2017 de DomPro et EPI Center : l'innovation au rendez-vous !

Le Forum des Pros 2017, le salon annuel d'achats de DomPro et EPI Center, s'est tenu les 29 et 30 mars 2017.

Placé cette année sous le signe de l'innovation et de la performance, le Forum des Pros a présenté un beau bilan des actions récentes et les grands projets de développements futurs : Shop-in-shop EPI, décliné en différents formats pour les points de vente DomPro. Mise en place de la démarche leader, qui permettra d'identifier et d'actionner les leviers de croissance et de rentabilité de toutes les entreprises adhérentes aux deux groupements. Présentation de la nouvelle box marketing proposant une large gamme d'offres et d'actions marketing... Un moment fort qui a permis de récompenser les adhérents les plus impliqués dans le développement de leur réseau et de saluer la performance et l'innovation de leurs fournisseurs.



A retenir

Formation Technique EPI : Prochaine session

La prochaine session de la formation Technique EPI aura lieu **du 12 au 16 juin 2017** à Paris. Pour vous inscrire ou avoir plus d'infos, veuillez contacter Laure FERRUS : lferrus@synamap.fr - 01 79 97 75 13.

Le SYNAMAP accueille 3 nouveaux adhérents



BIA Fournitures Industrielles, distributeur d'équipements de protection individuelle et de fournitures industrielles.

Contact : Vincent BIA
Tél. : 03 21 19 61 00
Email : info@bia-france.fr
www.bia-france.fr



SHOWA, fabricant de gants de protection résistants aux coupures et aux produits chimiques (dans le domaine médical ou dans les applications générales ou spécifiques).

Contact : François ANDRE
Tél. : 07 77 92 54 09
Email : fandre@showagroup.eu
www.showagroup.com/europe/fr-fr/



VERTIC, fabricant, distributeur et installateur de systèmes permanents antichute VERTIC propose des produits standards ou sur-mesure.

Contact : Yannick SIGAUT
Tél. : 04 76 13 12 15 – 06 35 55 08 40
Fax : 04 76 13 12 16
Email : yannick.sigaut@vertic.fr
www.vertic.fr

Produits et solutions

Découvrez les derniers produits et solutions proposés par les adhérents du SYNAMAP, experts de la sécurité des Hommes au travail et des équipements de protection individuelle.

3M



Casque électronique à modulation sonore 3M™ Peltor™ ProTac III

Normes : EN 352-1:2002 - EN 352-3:2002 - EN352-4:2001/A1:2005 - EN 352-6:2002 - EN352-8:2008.

Descriptif : 3M™ Peltor™ Protac™ III vous permet de vous concentrer sur votre travail dans un environnement bruyant, tout en communiquant avec vos collègues, sans retirer votre protection auditive.

Applications : Industries.

Masque antipoussière série coque Premium 3M™ 8835+

Norme : Norme EN149:2001+A1 :2009.

Descriptif : Le masque 3M™ 8835+ offre une étanchéité optimale grâce à son nouveau joint facial qui exerce un effet ventouse uniformément sur le visage confortable pour les ports prolongés.

Applications : Construction, industries, industrie pharmaceutique.

Unité filtrante 3M™ Versaflo™ TR-300+

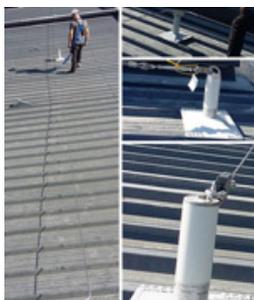
Normes : EN 12941 - EN 60529 IP53.

Descriptif : Nouvelle interface d'affichage (statut batterie et filtre P) pour le 3M™ Versaflo™ TR-300+ ainsi que la possibilité de régler le débit d'air pour plus de confort respiratoire.

Applications : Agriculture, industrie chimique, construction et rénovation d'immeubles, démolition...

3m-france-epi@mmm.com - www.3m.com/fr/securite

AJUVA SAFETY



Ligne de vie

Norme : EN795 version 2012.

Descriptif : Gamme de protections individuelles avec des systèmes d'assurage (ligne de vie ou Rail) en fonction du type de support, de la nature des interventions futures à sécuriser en tenant compte des différentes contraintes.

Applications : Protection individuelle contre les chutes de hauteur.



Escalier pour les accès en industrie et sur machine

Normes : NF E 85-015 (avril 2008) - EN ISO 14122-3 (décembre 2007).

Descriptif : Le bureau d'étude met son expertise à votre service pour réfléchir et concevoir un escalier étudié en fonction des contraintes et de l'environnement existant.

Applications : Accès en toiture, accès machine, industrie.

info@ajuva.fr - www.ajuva-safety.com

ATTENDANCE SAS/VIGICOM



ATI-3680EX PTI ATEX

Normes : Utilisation en atmosphères explosives : Certification ATEX zone 2,22 et IP68.

Descriptif : Le mobile GSM ATI-3680EX ATEX DATI 4G est un téléphone durci avec localisation GPS. C'est le plus évolué et robuste des GSM PTI ATEX existants.

Applications : GSM utilisable en conditions extrêmes et doté de toutes les fonctions de Protection du Travailleur Isolé.

suivi@vigicom.fr - www.vigicom.eu

CAMP FRANCE



Casque ARES

Normes : EN 397 - EN 50365 Classe 0.

Descriptif : Casque de sécurité confortable respirant et robuste. Extérieur : mélange d'ABS et de polycarbonate entièrement fermée (risques électriques ou projections de métal en fusion). Intérieur : mousse EPS haute densité pour l'absorption d'énergie.

Applications : Accès sur corde, élagage, espaces confinés, travail sur pylône, travaux en hauteur, travaux de construction.



Harnais GT SIT

Norme : EN 358 EN 813.

Descriptif : Harnais cuissard spécialement conçu pour tous les travaux avec suspension prolongée. Attache ventrale et boucles STS brevetées. Possibilité d'installer le pectoral GT Chest pour l'obtention d'un harnais complet d'antichute.

Applications : Travail sur corde.

contact@campfrance.fr - www.camp-france.fr

CEPOVETT



Combinaison PHYTO CONFORT (Réf. 9J40-9530)

Norme : Protection phyto, conforme à l'avis du 9 juillet 2016 émis par le Ministère du Travail.

Descriptif : Combinaison 2 zips réutilisable et lavable. Pratique, sûre et confortable, ce nouvel EPI vestimentaire est élaboré en tissu français majoritairement coton léger et respirant.

Applications : Protection contre les produits phyto -pharmaceutiques lors des phases de préparation et de traitement des cultures.

mblanchard@cepovett.com - www.cepovett.com

Produits et solutions

DELTA PLUS



Chaussures amagnétiques DELTA SPORT S1P HRO SRC

Norme : EN ISO 20345 - S1P - HRO - SRC.

Descriptif : Tige PU injecté sur Mesh pour une grande légèreté, une meilleure ventilation du pied, protection et résistance à l'abrasion. Semelle d'usure caoutchouc nitrile pour une bonne résistance à la chaleur de contact, une flexion optimale.

Applications : Artisans second œuvre, industrie légère, services/logistique.

information@deltaplus.fr - www.deltaplus.eu

DRÄGER



ALCOTEST® 3820

Norme : EN 16280.

Descriptif : L'Alcotest® 3820 est compact, fiable et simple d'utilisation. Temps de réponse particulièrement court. Capteur électrochimique Dräger éprouvé.

Applications : Secteur industriel et grand public au travers d'intermédiaires ou de distributeurs.



ALCOTEST® 5820

Norme : EN 15964.

Descriptif : L'Alcotest® 5820 permet aux professionnels d'effectuer un test d'alcoolémie dans l'air expiré avec rapidité et précision. Capteur électrochimique Dräger éprouvé.

Applications : Industries, autorités militaires, autorités civiles (hors FDO), administrations...



Casque soudeur X-plore® (Réf. R59940)

Normes : EN 175 (Ecran) - EN 379 (ADF)
En combinaison avec l'appareil respiratoire ventilé Dräger X-plore 8000 homologué selon l'EN 12941: 2009-02, niveau de protection TH2.

Descriptif : Casque grand confort au design sobre et élégant intègre un filtre soudeur ADF 5 à 13 auto-obscureissant.

Applications : Applications de soudure de longue durée.

safety.france@draeger.com - www.draeger.com

KEE SAFETY



Kee Cover protection pour panneaux translucides

Norme : EN 1873 : 2014

Descriptif : Simple et léger le Kee Cover est un cadre métallique en tube de diamètre 26.9mm avec des grilles standards. Il est livré démonté afin de faciliter son levage.

Applications : Une grille efficace et robuste de sécurisation des panneaux translucides sur toiture sans obstruer la lumière.

ventes@keesafety.com - www.keesafety.com

KRATOS SAFETY



Antichute de charge 1000 kg 11 m (Réf. LA 10 1000 11)

Norme : Directive Machines 2006/42/CE.

Descriptif : Antichute conçu pour arrêter la chute d'une charge d'un poids max de 1000 kg sur une courte distance. Grande polyvalence d'installation, témoin de chute.

Applications : Spectacle (rampe d'éclairage), industrie (machine), Agriculture, ...

S-Tools Systems - gamme d'accessoires porte-outils

Norme : Directive 2001/45/CE§4.4.d.

Descriptif : Ces accessoires permettent de retenir tous types d'outils dont la chute pourrait causer des dommages aux biens, ou des blessures graves, voire mortelles aux travailleurs.

Applications : Adaptés pour tous travaux en hauteur, quand la chute d'un objet ne peut pas être évitée par un filet ou une zone de confinement..

info@kratossafety.com - www.kratossafety.com

LEMAITRE SECURITE



Space S1P

Norme : EN ISO 20345 : 2011.

Descriptif : Sneaker de sécurité. Tige lookée et résistante. Avant en "groove" anti-abrasion augmentant sa longévité. Semelle adhérente, large, plate ; excellente stabilité.

Applications : Logistique, second œuvre, manutention, distribution, industries automobiles...

Star S3

Norme : EN ISO 20345 : 2011.

Descriptif : Modèle souple et tendance. Croûte de cuir hydrofuge finition velours. Semelle PU2D adhérente, large, plate ; excellente stabilité. Absorbant de chocs au niveau du talon.

Applications : Logistique, second œuvre, manutention, distribution, industries automobiles...

info@lemaitre-securite.com - www.lemaitre-securite.com

SCOTT SAFETY



Duraflow

Norme : EN 1873 : 2014

Descriptif : Facile d'entretien, ultraléger, confortable, batterie amovible, contrôle actif du débit, IP 67, 2 options de batterie lithium-ion (dont une longue durée : 14h), filtres à pas de vis standard DIN 40 mm.

Applications : Le Duraflow est disponible avec une large gamme de pièces faciales et de filtres certifiés pour un grand nombre d'applications.

ndewisme@tyco.com / hmatheron@tyco.com - www.scottsafety.com

Produits et solutions

SENA / SAFLEX



SVI SEAMLESS

Normes : EN ISO 11612 : 2015 : A1 B1 C1 - EN ISO 1149-5 : 2008.

Descriptif : Sous-vêtement anti-feu doté de la technologie "Body mapping", variation des structures de mailles pour apporter au vêtement une régulation thermique sur différentes parties du corps.

Applications : Sous-vêtement adapté aux personnes en contact accidentel avec la flamme et pouvant subir du stress thermique.

dlavauzelle@chargeurs-substrates.com - www.saflex.net

SONORCO



VITODO COAL

Norme : EN 510 norme anti-happement.

Descriptif : Look tendance avec facilité d'enfilage par ses doubles fermetures. Qualité du produit par son support tissu et ses accessoires de renommé. Ajouté à cela la norme anti-happement.

Applications : Secteur industriel et secteur agricole (domaines avec un fort risque de happement par des machines).

cpatry@sonorco.fr - www.sonorco.fr

T2S



Gilet SAFARI LED

Normes : EN ISO 20471 Classe 2.

Descriptif : Le seul gilet HV ultra respirant EN ISO 20471 Classe 2 doté d'un système lumineux autonome embarqué (11 LED). 16h d'autonomie. 3 modes d'éclairage : flash lent, rapide et lumière continue. Lavable à 30°C.

Applications : EPI spécialement étudié pour les climats chauds. Gilet à LED hautes performances pouvant évoluer en vêtement connecté technologie ELEKSEN.

Tee-shirt JAKARTA Manches Longues

Normes : EN ISO 20471 Classe 3 - EN 13758-2 - UPF 50+ (orange fluorescent), UPF 40+ (jaune fluorescent).

Descriptif : Confort inégalé au porté : maille double face Nittex Duo (55% coton/ 45% polyester). Souple et léger : transfert microbilles RETHIOTEX®. Ventilation maximale et bonne respirabilité : maille ajourée.

Applications : Protection contre les UV, pour toute personne intervenant sur l'axe routier.

info@t2s.fr - www.t2s.fr

TRACTEL



stopfor™ B

Normes : EN353-2 - CNB/P/11.062 - CNB/P/11.075.

Descriptif : Le stopfor™ B est dédié aux personnes pesant jusqu'à 150 kg avec leur équipement de travail. Antichute préconisé pour les déplacements verticaux et horizontaux qui nécessitent une intervention manuelle. Fabriqué en aluminium et en inox, léger, ne rouille pas.

Applications : Travaux sur échelles, travaux sur toiture, laveurs de vitres, cordistes.

patrick.vieux@tractel.com - www.tractel.com

UVEX HECKEL s.a.s



SUXCEED OFFROAD S3 CI SRC

Norme : EN 20345 : 2011 S3 CI SRC.

Descriptif : Modèle 100% metal free, très léger et flexible, respirant grâce à sa doublure mesh 3D, avec semelle en PU2D, très adhérente, profil autonettoyant, bout recouvert injecté en PU et réflecteur arrière.

Applications : Bâtiment et travaux publics, énergie, industrie générale, logistique, maintenance et milieux humides.

uvex pheos cx2

Normes : EN 166 + EN 170 (version incolore)- EN 166 + EN 172 (version solaire).



Descriptif : Grâce à la technologie X-tended Eshield consistant à injecter directement sur l'oculaire un composant souple, ces lunettes offrent plus de protection contre les projections et plus de confort de port.

Applications : Polyvalente, uvex pheos cx2 est adaptée à toutes les activités où existe un risque mécanique.

contact.france@uvex-heckel.fr - www.uvex-heckel.fr

Formation Technique EPI du SYNAMAP

Prochaine session du 12 au 16 juin 2017

Programme :

La formation Technique EPI du SYNAMAP aborde la réglementation française et européenne, ainsi que les aspects techniques des différents types de protections de toutes les familles d'EPI.

- Santé et sécurité au travail, cadre général et réglementaire
- Protection auditive
- Protection contre les chutes de hauteur
- Protection des mains
- Protection des pieds
- Protection des voies respiratoires
- Protection des yeux
- Protection Haute-visibilité
- Vêtements de protection

Objectifs :

- Renforcer ses compétences techniques sur les EPI.
- Intervenir en véritables prescripteurs d'EPI dans l'analyse des risques.
- Préconiser les EPI adaptés aux différentes situations professionnelles...

La prochaine session a lieu du 12 au 16 juin 2017 à Paris. **N'attendez pas pour vous inscrire ! Il ne reste que quelques places disponibles...**

+ d'infos sur www.synamap.fr, rubrique "Formations".

Contact : Laure Ferrus- lferrus@synamap.fr - 01 79 97 75 13

Bon à savoir

Risques professionnels : les actualités

L'Arrêté du 20 février 2017 fixe le modèle du formulaire de demande d'utilisation de points de pénibilité pour suivre une formation professionnelle.

L'arrêté du ministre des finances et des comptes publics et de la ministre des affaires sociales et de la santé, du 20 février 2017, a fixé le modèle S5119a du formulaire "Demande d'utilisation de points de pénibilité pour suivre une formation professionnelle", enregistré par le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique sous le numéro CERFA 15519*02. Ce formulaire est disponible sur le site Internet www.preventionpenibilite.fr. Les bénéficiaires pourront également formuler leur demande par la télé-procédure accessible à partir de leur espace personnel sur le site salarie.preventionpenibilite.fr.

Le troisième tiret de l'arrêté du 1^{er} juillet 2016 fixant les modèles des formulaires de demande d'utilisation de points acquis sur le compte prévention pénibilité est abrogé.

La Directive (UE) 2017/164 établit une 4^{ème} liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle (VLIIEP) pour une série d'agents chimiques.

Certains des agents chimiques concernés faisaient déjà l'objet de valeurs limites, notamment le bisphénol A, l'acide acétique ou le monoxyde d'azote. Pour ces produits, la directive introduit de nouvelles VLIIEP plus contraignantes. Pour d'autres agents, la directive prévoit des mentions particulières informant de la possibilité de pénétration cutanée accompagnant la VLIIEP. Enfin, elle prévoit une période transitoire pour l'application des valeurs limites prévues.

+ d'infos : www.legifrance.gouv.fr



Livre blanc sur les textiles intelligents

Un outil d'aide pour les PME et TPE

L'industrie textile française est engagée dans un processus d'innovation, de remise en cause de ses modèles économiques et de conquête de nouveaux marchés. Aujourd'hui, une "nouvelle frontière" est à conquérir, celle des textiles dits "intelligents", c'est à dire capables tout simplement d'interagir avec leur environnement.

L'Union des Industries textiles s'est mobilisée en créant un groupe de travail et en auditionnant des experts afin d'apporter à ses membres et à toutes les parties prenantes des clés pour capter ces nouveaux marchés. Ce Livre blanc est destiné à toutes les PME/TPE qui entendent parler de ces nouveaux marchés mais ont du mal à les appréhender.

Le document est consultable à l'adresse internet suivante : http://www.textile.fr/wp-content/uploads/2017/03/livre_blanc_UIT_2017_web.pdf



Evènement

Les Journées de la construction CAPEB 2017

Les Journées de la Construction 2017 se sont tenues les 19, 20 et 21 avril au Palais des Congrès de Strasbourg.

Cette manifestation est un rendez-vous particulièrement important pour la CAPEB et le secteur de l'artisanat du bâtiment, avec une triple vocation : logique syndicale (AG), logique d'exposition (salon professionnel) et logique de conférences professionnelles. Le salon professionnel proposé pendant ces Journées de la Construction regroupe les principaux acteurs du marché de chaque profession de l'artisanat du bâtiment. Industriels, négociants et institutionnels sont présents pour apporter leur savoir-faire et faire connaître leurs innovations techniques aux artisans de la CAPEB.

Pour mettre en avant la protection individuelle, la CAPEB a sollicité un adhérent du SYNAMAP, INFIELD Safety, qui présentera ses EPI (protections de la tête, lunettes, ...) lors de cette édition 2017.

+ d'infos : www.capeb.fr

Editeur de Référence :

SYNAMAP
21, rue Leblanc - 75015 PARIS
Tél. : 01 79 97 75 10 / Fax : 01 79 97 75 15
Email : infos@synamap.fr
Web : www.synamap.fr

Directeur de la publication : Renaud Derbin

Réalisation : Laure Ferrus

Crédit photos : Fotolia

Les articles de ce journal peuvent être reproduits, à condition de citer la source et d'en informer le SYNAMAP.



REFERENCE N°61

Protection des Hommes au travail